



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs

### PROVINCE DE QUÉBEC Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs

Séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs tenue le 11 septembre 2023 à 19h30 au Centre communautaire situé au 1, chemin Fournel, Sainte-Anne-des-Lacs (Québec) J0R 1B0.

#### Sont présents :

<b>Madame Virginie Lupan, conseillère;</b>	<b>District 1</b>
<b>Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;</b>	<b>District 2</b>
<b>Madame Helen Morrison, conseillère;</b>	<b>District 3</b>
<b>Monsieur Louis Dupuis, conseiller;</b>	<b>District 4</b>
<b>Monsieur Sylvain Harvey, conseiller</b>	<b>District 6</b>

#### Est absente :

<b>Madame Caroline Desrosiers, conseillère</b>	<b>District 5</b>
--	-------------------

Formant quorum sous la présidence de madame Catherine Hamé, mairesse.

Est également présent, monsieur Sylvain Michaudville, directeur général adjoint agissant par intérim

À 19 h 35, la mairesse déclare la séance ouverte.

7932-09-23 2.0

#### Adoption de l'ordre du jour

#### IL EST PROPOSÉ PAR SYLVAIN HARVEY, CONSEILLER

d'adopter l'ordre du jour tel qu'amendé, en ajoutant les points suivants : 11.1 et 11.2

- 1.0 Ouverture de l'assemblée
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Suivi des questions posées à la dernière assemblée
- 4.0 **Adoption des procès-verbaux**
  - 4.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 août 2023
  - 4.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2023
  - 4.3 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 juillet 2023
- 5.0 **Finances, Administration et Greffe**
  - 5.1 Journal des déboursés (à payer) et les incompressibles (payés)
  - 5.2 Dépôt du rapport de dépenses au 31 août 2023
  - 5.3 Renouvellement du programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (2024-2028) - négociations entre les gouvernements du Québec et du Canada
  - 5.4 Renouvellement accès aqueduc Rivest – chemin des Cerisiers
  - 5.5 Vente de terrain chemin Paquin
  - 5.6 Libération provisoire – travaux chemin Rossignol
  - 5.7 Approbation du plan de classification et du calendrier de conservation
  - 5.8 Adoption du calendrier des séances du caucus
- 6.0 **Travaux publics et voirie**
  - 6.1 Demande d'étude au MTQ pour analyse de la vitesse et du bruit
  - 6.2 Achat boîte et matériel (espace de chargement) – camion F-250
- 7.0 **Loisirs, culture et vie communautaire**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs

Séance ordinaire du 11 septembre 2023

- 7.1 Adoption du règlement 487-01-2023 modifiant le règlement 487-2023 afin de modifier les heures d'ouverture de la bibliothèque municipale
- 7.2 Mandat aux professeurs – session automne

### **8.0 Urbanisme**

- 8.1 Adoption du règlement 1001-40-2023 modifiant le règlement de zonage 1001 concernant les garages privés attenants
- 8.2 Adoption du règlement 1008-02-2023 (1008-XX-2023) sur les PPCMOI
- 8.3 Levée de la suspension du comité consultatif d'urbanisme (CCU)

### **9.0 Sécurité publique et incendie**

- 9.1 Acceptation de l'offre 23-0246 – camion et articles d'incendie
- 9.2 Nommer la directrice générale pour vendre les équipements SSI qui sont en vente

### **10.0 Environnement**

- 10.1 Adoption du règlement 462-2023 abrogeant le règlement 462-2019 (et ses amendements) sur le comité consultatif d'environnement précisant les rôles et mandats des membres du CCE, les personnes ressources assignées d'office ainsi que la fréquence des réunions

### **11.0 Divers**

- 11.1 Chemin des Pinsons
- 11.2 Situation financière

### **12.0 Correspondance**

### **13.0 Période de questions**

### **14.0 Levée de la séance**

POUR :

Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;  
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;  
Macame Helen Morrison, conseillère;  
Macame Virginie Lupan, conseillère;  
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

### **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

Madame la mairesse fait un suivi des questions posées lors de la dernière assemblée.

4.0 **Adoption des procès-verbaux**

7933-09-23 4.1 **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 août 2023**

**ATTENDU QUE** tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu individuellement le procès-verbal du 21 août 2023

**ATTENDU** une confusion dans les procès-verbaux remis pour approbation par le conseil

**IL EST PROPOSÉ PAR JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, CONSEILLER**

D'approuver le procès-verbal du 21 août 2023 en annulant les résolutions numéro 7908-08-23 et 7909-08-23

POUR :

Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;  
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs

Séance ordinaire du 11 septembre 2023

Madame Helen Morrison, conseillère; (s'abstient)  
Madame Virginie Lupan, conseillère; (s'abstient)  
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller. (s'abstient)

### RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7934-09-23 4.2

#### Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2023

**ATTENDU QUE** tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu individuellement le procès-verbal du 4 juillet 2023

#### IL EST PROPOSÉ PAR JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, CONSEILLER

D'approuver le procès-verbal du 4 juillet 2023

POUR :

Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;  
Monsieur Louis Dupuis, conseiller; (s'abstient)  
Madame Helen Morrison, conseillère;  
Madame Virginie Lupan, conseillère; (s'abstient)  
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

### RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS VOTANTS

7935-09-23 4.3

#### Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 juillet 2023

**ATTENDU QUE** tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu individuellement le procès-verbal du 10 juillet 2023

#### IL EST PROPOSÉ PAR JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, CONSEILLER

D'approuver le procès-verbal du 10 juillet 2023

POUR :

Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;  
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;  
Madame Helen Morrison, conseillère; (s'abstient)  
Madame Virginie Lupan, conseillère; (s'abstient)  
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller. (s'abstient)

### RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS VOTANTS

5.0

## FINANCES, ADMINISTRATION ET GREFFE

7936-09-23 5.1

#### Journal des déboursés (à payer) et les incompressibles (payés)

#### IL EST PROPOSÉ PAR JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, CONSEILLER

D'accepter la liste des incompressibles au 31 août 2023 pour un montant 45 313,46\$ - chèques numéro 20555 à 20566, 20577 & 20585, prélèvements bancaires numéros 2739 à 2767 et les dépôts directs numéros 1247 à 1256 et 1307 à 1308.

D'accepter la liste des déboursés au 31 août 2023 pour un montant de 299 188,70\$ - chèques numéros 20587 à 20602, et les dépôts directs numéros 1309 à 1362.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs

Séance ordinaire du 11 septembre 2023

POUR :

Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;  
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;  
Madame Helen Morrison, conseillère;  
Madame Virginie Lupan, conseillère;  
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

### RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7937-09-23 5.2

#### Dépôt du rapport des dépenses au 31 août 2023

Le rapport des dépenses au 31 août 2023 est déposé au conseil

7938-09-23 5.3

#### Renouvellement du programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (2024-2028) – négociations entre les gouvernements du Québec et du Canada

**ATTENDU QUE** les gouvernements du Québec et du Canada mènent présentement des négociations pour le renouvellement du programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) pour la période 2024 – 2028;

**ATTENDU QUE** le conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a demandé le 24 août 2023 aux gouvernements du Québec et du Canada de conclure une entente rapide pour assurer la reconduction de cet important programme;

**ATTENDU QUE** ce programme est essentiel à la réalisation de projets importants dans les communautés du Québec;

**ATTENDU QUE** malgré les sommes importantes consenties à ce programme, elles demeurent insuffisantes pour répondre aux besoins et qu'elles doivent être majorées en raison de l'augmentation des coûts de réalisation des projets;

**ATTENDU QUE** la Fédération canadienne des municipalités a demandé au gouvernement fédéral de doubler ses investissements dans ce programme et de prévoir une indexation de 3,5% par année;

**ATTENDU QUE** la FQM et ses membres demandent depuis plusieurs années que le programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) permette le financement et la réalisation de projets planifiés et décidés par les municipalités du Québec, en ce sens que les projets de bâtiments municipaux (garages, hôtels de ville, casernes de pompiers, etc.) et les travaux sur les ouvrages de rétention (barrages, digues, etc.) soient admissibles à ce programme;

**ATTENDU** l'importance d'adapter les programmes aux défis posés par les changements climatiques et de permettre aux municipalités de financer la réalisation d'aménagement et de travaux d'adaptation aux conséquences de ces changements tel que l'aménagement de ceintures coupe-feu pour protéger les communautés forestières;

**ATTENDU QUE** la reddition de compte lors de la réalisation de projets est lourde pour les municipalités;

**ATTENDU QUE** les négociations doivent aboutir impérativement au début de l'automne 2023 pour assurer sa mise en œuvre le 1er janvier 2024 et pour permettre aux municipalités de prévoir les investissements dans leur budget;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs

Séance ordinaire du 11 septembre 2023

**ATTENDU QUE** les sommes consenties à ce programme doivent être exempt de toute nouvelle obligation ou condition pour assurer sa réussite;

**IL EST PROPOSÉ PAR JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT,  
CONSEILLER**

- De conclure dès le début de l'automne une nouvelle entente fédérale-provinciale pour le renouvellement du programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) pour la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2028;
- D'augmenter les sommes disponibles aux municipalités du Québec et de prévoir une hausse annuelle de l'enveloppe pour la durée de l'entente afin de couvrir l'augmentation des coûts;
- De n'ajouter aucune reddition de compte, obligation ou condition additionnelle aux municipalités dans l'application du programme;
- De permettre le financement de projets de bâtiments municipaux, des ouvrages de rétention et des quais propriétés de municipalités dans les travaux admissibles;
- De rendre admissibles les projets de prévention, d'aménagement et de travaux d'adaptation aux conséquences des changements climatiques.

De transmettre copie de cette résolution au ministre des Finances du Québec, M. Éric Girard, à la ministre des Affaires municipales du Québec, Mme Andrée Laforest, à la vice-première ministre et ministre des Finances du Canada, l'honorable Chrystia Freeland, au ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités du Canada, l'honorable Sean Fraser, au ministre des Transports et lieutenant du Québec, l'honorable Pablo Rodriguez, aux députés Sonia Bélanger (Assemblée nationale) et Marie-Hélène Gaudreau (Chambre des communes), à la Fédération québécoise des municipalités et à la Fédération canadienne des municipalités.

POUR :

Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;  
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;  
Madame Helen Morrison, conseillère;  
Madame Virginie Lupan, conseillère;  
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

7939-09-23 5.4

**Renouvellement accès aqueduc Rivest – chemin des Cerisiers**

**ATTENDU** la résolution 172-08-92 pour le puisage d'eau d'un aqueduc privé à même le lac Guindon aux termes d'un acte de servitude publié sous le numéro 10262095 au Bureau de la publicité foncière de Terrebonne et prenant fin le 16 mai 2018;

**ATTENDU QUE** neuf (9) résidences dépendent, pour leur approvisionnement en eau non potable, de l'aqueduc Normand Rivest enregistré au registre des entreprises du Québec sous le numéro 1168081496 ou ayant droits;

**ATTENDU** une erreur dans le numéro de lot du fonds servant dans la résolution 7610-09-12;

**IL EST PROPOSÉ PAR JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT,  
CONSEILLER**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs

Séance ordinaire du 11 septembre 2023

D'abroger la résolution numéro 7610-09-12 contenant une erreur dans le no. de lot du fonds servant qui appartient à la Municipalité;

D'autoriser la mairesse et la directrice générale à signer une servitude pour le puisage de l'eau de l'aqueduc sur le lot 1 920 666 selon les mêmes termes et conditions et également de reconduire la clause suivante : « la Municipalité ne pourra, en aucun cas, être tenue responsable d'aucun dommage survenant au réseau, entre autres, dans l'éventualité où elle devrait exécuter des travaux sur les terrains lui appartenant ».

POUR :

Morsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;  
Morsieur Louis Dupuis, conseiller;  
Macame Helen Morrison, conseillère;  
Macame Virginie Lupan, conseillère;  
Morsieur Sylvain Harvey, conseiller.

### RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7940-09-23 5.5

#### Vente d'un terrain chemin Paquin – lot numéro 5 164 137

**ATTENDU** la volonté du conseil municipal de ne pas déclencher de taxation complémentaire afin d'absorber des dépenses supplémentaires non prévues en 2023 comme les poursuites judiciaires, la surcharge d'essence pour le déneigement ou les dommages aux infrastructures causés par les pluies abondantes;

**ATTENDU QUE** la Municipalité possède le lot 5 164 137 ayant front sur le chemin Paquin sans objectif de développement futur.

#### IL EST PROPOSÉ PAR HELEN MORRISON, CONSEILLÈRE

De vendre le terrain numéro de lot 5 164 137 par appel d'offres sur invitation au moyen d'un avis public;

De fixer la mise à prix à la juste valeur marchande;

De mandater une firme d'évaluation pour obtenir la juste valeur marchande du terrain mis en vente;

Que la Municipalité ne s'engage pas à accepter l'offre la plus élevée ni aucune des offres présentées;

De mandater la directrice générale pour réaliser le processus de vente.

POUR :

Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;  
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;  
Madame Helen Morrison, conseillère.

CONTRE :

Macame Virginie Lupan, conseillère;  
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

### RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS



No de résolution  
ou annotation

7941-09-23 5.6

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs

Séance ordinaire du 11 septembre 2023

### **Libération provisoire – travaux chemin Rossignol**

**ATTENDU** la signature d'une entente promoteur avec la compagnie 9254-2257 Québec Inc. pour effectuer un développement immobilier avec garantie des travaux municipaux concernant notamment la construction du chemin Rossignol;

**ATTENDU** l'article 7.3 de ladite convention exigeant certaines conditions pour la libération de la garantie d'exécution;

**ATTENDU QUE** les mandats des ingénieurs au projet n'ont pas permis d'avoir la conformité nécessaire pour permettre de libérer les montants en garantie;

**ATTENDU** l'obtention d'un rapport de contrôle qualitatif des matériaux relativement aux infrastructures du chemin des Rossignols aux termes d'une offre de service octroyée à EXP ingénieurs;

**ATTENDU** l'obtention d'un rapport d'observations visuelles extérieures comportant des déficiences mineures à corriger. Rapport reçu aux termes d'une offre de service octroyée à Équipe Laurence, ingénieurs en date du 13 juin 2023;

**ATTENDU** la transmission d'une garantie du maintien des talus au chemin Rossignol pour une période de 5 ans par David Riddell Excavation et Transport, sous entrepreneur de la compagnie 9254-2257 Québec Inc.;

**ATTENDU QU'**une partie de la garantie a été remis aux termes de la résolution 7698-01-23.

### **EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, CONSEILLER**

Que la directrice générale puisse libérer le solde des sommes déposées en garantie d'exécution par la compagnie 9254-2257 Québec Inc. lorsque les conditions ci-haut mentionnées seront respectées.

POUR :

Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;  
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;  
Madame Helen Morrison, conseillère;  
Madame Virginie Lupan, conseillère;  
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

### **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

7942-09-23 5.7

### **Adoption du plan de classification et du calendrier de conservation**

**ATTENDU** l'obligation de la Municipalité d'avoir et de maintenir un calendrier de conservation pour ses archives;

**ATTENDU** les modifications législatives depuis l'implantation du calendrier de conservation actuel de la Municipalité;

### **IL EST PROPOSÉ PAR HELEN MORRISON, CONSEILLÈRE**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs

Séance ordinaire du 11 septembre 2023

D'adopter le plan de classification et le calendrier de conservation et le soumettre à la bibliothèque et Archive nationale du Québec (BanQ) pour approbation.

POUR :

Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;  
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;  
Madame Helen Morrison, conseillère;  
Madame Virginie Lupan, conseillère;  
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

### RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7943-09-23 5.8

#### Adoption du calendrier des séances du caucus

**ATTENDU** la volonté des deux (2) groupes du conseil municipal d'assister au caucus dans des plages horaires, en alternance

**ATTENDU** la nécessité d'abroger la résolution # 7894-07-23

#### IL EST PROPOSÉ PAR HELEN MORRISON, CONSEILLÈRE

D'adopter le nouveau calendrier des séances du caucus

POUR :

Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;  
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;  
Madame Helen Morrison, conseillère;  
Madame Virginie Lupan, conseillère;  
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

### RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

6.0

## TRAVAUX PUBLICS ET VOIRIE

7944-09-23 6.1

#### Demande d'étude au MTQ pour analyse de la vitesse et du bruit

**ATTENDU** l'observation des problèmes de vitesse et de bruit sur le chemin de Sainte-Anne-des-Lacs;

**ATTENDU QUE** le chemin de Sainte-Anne-des-Lacs est sous la responsabilité du ministère des Transports du Québec;

#### IL EST PROPOSÉ PAR VIRGINIE LUPAN, CONSEILLÈRE

De demander au MTQ une étude permettant d'analyser le bruit et la vitesse afin de mettre des mesures de mitigation en place.

POUR :

Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;  
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;  
Madame Helen Morrison, conseillère;  
Madame Virginie Lupan, conseillère;  
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

### RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS





No de résolution  
ou annotation

7945-09-23 6.2

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs

Séance ordinaire du 11 septembre 2023

### **Achat boîte et matériel (espace de chargement) – camion F-250**

**ATTENDU** l'état actuel important de dégradation de l'espace de chargement du camion F-250;

**ATTENDU** l'interdiction de circuler de la SAAQ émis le 4 juillet 2023;

**ATTENDU QUE** les correctifs nécessaires correspondent à une dépense avoisinant 10 000\$

### **IL EST PROPOSÉ PAR SYLVAIN HARVEY, CONSEILLER**

D'autoriser l'achat d'un nouvel espace de chargement et du matériel de réparation pour le camion F-250

POUR :

Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;  
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;  
Madame Helen Morrison, conseillère;  
Madame Virginie Lupan, conseillère;  
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

### **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

La dépense sera imputée au compte # 02 32201 525

7.0

### **LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**

7946-09-23 7.1

### **Adoption du règlement 487-01-2023 modifiant le règlement 487-2023 afin de modifier les heures d'ouverture de la bibliothèque municipale**

**ATTENDU QU'**un avis de motion a été préalablement déposé à la séance du 21 août 2023;

**ATTENDU QUE** le projet de règlement a été préalablement déposé à la séance du 21 août 2023;

### **IL EST PROPOSÉ PAR LOUIS DUPUIS, CONSEILLER**

Que le règlement 487-01-2023 modifiant le règlement 487-2023 afin de modifier les heures d'ouverture de la bibliothèque municipale soit adopté

POUR :

Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;  
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;  
Madame Helen Morrison, conseillère;  
Madame Virginie Lupan, conseillère;  
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

### **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

7947-09-23 7.2

### **Mandat aux professeurs – session automne**

**ATTENDU QUE** des cours de nature culturelle et sportive sont offerts à la population dans le cadre de la programmation des loisirs;

### **IL EST PROPOSÉ PAR LOUIS DUPUIS, CONSEILLER**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs

Séance ordinaire du 11 septembre 2023

D'accepter la liste des personnes mandatées pour offrir des cours à la population;

D'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à faire les modifications et/ou changements nécessaires.

POUR :

Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;  
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;  
Madame Helen Morrison, conseillère;  
Madame Virginie Lupan, conseillère;  
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

8.0

### URBANISME

7948-09-23

8.1

**Adoption du règlement 1001-40-2023 modifiant le règlement de zonage 1001 concernant les garages privés attenants**

**ATTENDU** l'avis de motion du 21 août 2023;

**ATTENDU** la tenue d'une assemblée publique de consultation le 3 août 2023;

**ATTENDU** l'adoption du deuxième projet de règlement le 21 août 2023

**ATTEND QU'**aucune demande conforme n'a été déposée suite à la publication d'un avis public en date du 1<sup>er</sup> septembre 2023

**IL EST PROPOSÉ PAR JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, CONSEILLER**

D'adopter le règlement 1001-40-2023 modifiant le règlement de zonage 1001 concernant les garages privés attenants

POUR :

Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;  
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;  
Madame Helen Morrison, conseillère;  
Madame Virginie Lupan, conseillère;  
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

7949-09-23

8.2

**Adoption du règlement 1008-02-2023 (1008-XX-2023) sur les PPCMOI**

**ATTENDU QU'**un avis de motion a été déposé le 12 juin 2023

**ATTENDU** la tenue d'une assemblée de consultation publique le 13 juillet 2023 aux termes d'un avis public publié le 27 juin 2023

**ATTENDU QUE** le premier projet de règlement a été adopté le 21 août 2023.

**IL EST PROPOSÉ PAR JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, CONSEILLER**

D'adopter le règlement 1008-02-2023 sur les projets particuliers de construction, modification ou occupation d'un immeuble (PPCMOI)



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs

Séance ordinaire du 11 septembre 2023

POUR :

Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;  
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;  
Madame Helen Morrison, conseillère;  
Madame Virginie Lupan, conseillère;  
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

### RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7950-09-23 8.3

#### Levée de la suspension du comité consultatif d'urbanisme (CCU)

**ATTENDU QUE** le comité consultatif d'urbanisme est un outil de recommandations prévu par la loi sur l'aménagement et l'urbanisme, selon les articles 145.1 et suivants ;

**ATTENDU** la nécessité de reprendre les activités du comité consultatif d'urbanisme pour des recommandations concernant les trois (3) dossiers en attente (dérogations mineures) ;

**ATTENDU** le besoin du CCU de travailler sur le projet de règlement des murs de soutènement, tel que mandaté par le conseil;

#### IL EST PROPOSÉ PAR JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, CONSEILLER

De lever la suspension du comité consultatif d'urbanisme

Un amendement est proposé par **VIRGINIE LUPAN, CONSEILLÈRE**, afin de retirer « les trois (3) dossiers en attente » pour « les dossiers en attente »

#### Un vote est demandé pour l'amendement

POUR :

Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;  
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;  
Madame Helen Morrison, conseillère;  
Madame Virginie Lupan, conseillère;  
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

### RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

#### Un vote est demandé pour l'adoption de la résolution amendée

POUR :

Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;  
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;  
Madame Helen Morrison, conseillère;  
Madame Virginie Lupan, conseillère;  
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

### RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

9.0

## SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE

7951-09-23 9.1

#### Acceptation de l'offre 23-0246 – camion et articles d'incendie

**ATTENDU** la réception de l'appel d'offres effectué par le CAG (Centre acquisition gouvernemental) pour la vente de camion-citerne et de boyaux d'incendie



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs

Séance ordinaire du 11 septembre 2023

### IL EST PROPOSÉ PAR SYLVAIN HARVEY, CONSEILLER

D'accepter l'offre de Roxboro Excavation Inc pour l'achat du camion-citerne au montant de 29 652\$, correspondant au lot #1;

D'accepter l'offre de Excavations Gagnon et Frères Inc pour l'achat de boyaux d'arrosage au montant de 2 120\$ correspondant au lot #2;

De mandater la directrice générale afin de donner suite aux présentes et de signer tous les documents relatifs aux présentes;

Que la directrice générale, madame Anne-Claire Robert ou le directeur général adjoint, monsieur Sylvain Michaudville, puissent de même effectuer tout ce qui est nécessaire afin d'effectuer le transfert des immatriculations aux bureaux de la SAAQ.

POUR :

Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;  
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;  
Madame Helen Morrison, conseillère;  
Madame Virginie Lupan, conseillère;  
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

### RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7952-09-23 9.2

**Nommer la directrice générale pour vendre les équipements SSI qui sont en vente**

**ATTENDU** la mise en vente de dispositifs DSPA, casques et chaussures du service des incendies par l'entremise du CAG;

**ATTENDU QU'**aucune offre n'a été reçue pour les évaluations transmises;

### IL EST PROPOSÉ PAR HELEN MORRISON, CONSEILLÈRE

De mandater la directrice générale afin de donner suite aux présentes et de poursuivre le processus de vente

POUR :

Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;  
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;  
Madame Helen Morrison, conseillère;  
Madame Virginie Lupan, conseillère;  
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

### RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

10.0

## ENVIRONNEMENT

7953-09-23 10.1

**Adoption du règlement 462-2023 abrogeant le règlement 462-2019 (et ses amendements) sur le comité consultatif d'environnement précisant les rôles et mandats des membres du CCE, les personnes ressources assignées d'office ainsi que la fréquence des réunions**

**ATTENDU QU'**un avis de motion a été déposé le 4 juillet 2023

**ATTENDU QU'**un dépôt du projet de règlement a été fait le 21 août 2023



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs

Séance ordinaire du 11 septembre 2023

### **IL EST PROPOSÉ PAR JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, CONSEILLER**

D'adopter le règlement 462-2023 abrogeant le règlement 462-2019 (et ses amendements) sur le comité consultatif d'environnement précisant les rôles et mandats des membres du CCE, les personnes ressources assignées d'office ainsi que la fréquence des réunions

Un amendement est proposé par **VIRGINIE LUPAN, CONSEILLÈRE** de retirer la proposition d'adoption du règlement 462-2023

### **Un vote est demandé pour l'amendement**

POUR :

Madame Virginie Lupan, conseillère;  
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

CONTRE :

Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;  
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;  
Madame Helen Morrison, conseillère;

### **REJETÉ À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

### **Un vote est demandé pour la résolution initiale**

POUR :

Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;  
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;  
Madame Helen Morrison, conseillère;

CONTRE :

Madame Virginie Lupan, conseillère;  
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

### **RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

## **DIVERS**

### **Travaux chemin des Pinsons**

**ATTENDU QUE** le chemin des Pinsons dessert plus de quarante (40) résidences;

**ATTENDU QUE** le chemin des Pinsons est en fin de vie;

**ATTENDU QUE** plusieurs demandes ont été faites à la Municipalité afin d'effectuer des travaux pour rendre le chemin sécuritaire;

**ATTENDU QUE** malgré plusieurs demandes faites par les citoyens à la Municipalité, aucuns travaux n'ont été faits à ce jour;

**ATTENDU QU'**il deviendra de plus en plus difficile à déneiger à cause de son état, ce qui pourrait devenir un problème de sécurité publique;

**ATTENDU QU'**il y a des dizaines de milliers de dollars (+- 35 000\$) qui ont été investis en arpentage, étude géotechnique et ingénierie.

### **IL EST PROPOSÉ PAR SYLVAIN HARVEY, CONSEILLER**

11.0

7954-09-23 11.1



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs

Séance ordinaire du 11 septembre 2023

Que la Municipalité entreprenne des travaux d'urgence le plus rapidement afin de rendre le chemin sécuritaire avant l'hiver.

Un amendement est proposé par **JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, CONSEILLER**, afin que la proposition soit remplacée par la suivante : Que l'on obtienne une évaluation des coûts pour réaliser des travaux urgents.

**Un vote est demandé pour l'amendement**

POUR :

Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;  
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;  
Madame Helen Morrison, conseillère;  
Madame Virginie Lupan, conseillère;  
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**Un vote est demandé pour l'adoption de la résolution amendée**

POUR :

Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;  
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;  
Madame Helen Morrison, conseillère;  
Madame Virginie Lupan, conseillère;  
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

7955-09-23 11.2

**Situation financière**

**IL EST PROPOSÉ PAR SYLVAIN HARVEY, CONSEILLER**

De demander à l'administration municipale de préparer pour l'ensemble du conseil municipal un document illustrant la situation financière relativement aux revenus et dépenses au 30 septembre 2023, ainsi que les prévisions budgétaires d'ici au 31 décembre 2023.

POUR :

Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;  
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;  
Madame Helen Morrison, conseillère;  
Madame Virginie Lupan, conseillère;  
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

12.0

**CORRESPONDANCE**

La correspondance est déposée au conseil

13.0

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

DÉBUT

21 H 06

FIN

21 H 55



No de résolution  
ou annotation  
**14.0**

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs

Séance ordinaire du 11 septembre 2023

### LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Catherine Hamé  
Mairesse

Sylvain Michaudville  
Directeur général adjoint

Je, Catherine Hamé, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs